



**RENOUVELLEMENT DE BOURSES D'ETUDE EN
CÔTE D'IVOIRE
AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

LES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT DE BOURSES SONT LES SUIVANTES:

- Formulaire de demande de renouvellement de bourses 2020-2021 (à imprimer sur le site),
- Fiche du rapport de suivi des travaux de thèse 2020-2021 pour les étudiants en années de Doctorat et de Master 2 Recherche (à imprimer sur le site),
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou l'attestation d'identité formule ONI en cours de validité, sur présentation de l'originale
- La photocopie de la carte d'étudiant 2020-2021 ou l'original du certificat de scolarité et le reçu de paiement 2020-2021, sur présentation de l'originale
- La photocopie des relevés de notes de l'année universitaire 2019-2020, sur présentation des originaux
- La photocopie de l'attestation de réussite de l'année universitaire 2019-2020, sur présentation de l'originale

N.B:

- Les étudiants concernés sont invités à prendre toutes les dispositions utiles en vue du respect scrupuleux du calendrier de dépôt des dossiers de renouvellement de bourses au titre de l'année 2020-2021, prévu du 25 Octobre 2021 au 12 Novembre 2021. Délai de rigueur. (Aucune prorogation n'est envisageable)
- Les étudiants d'Abidjan sont invités à déposer leurs dossiers au **Foyer K du CROU A1 (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY DE COCODY)**
- Pour les étudiants de l'intérieur du pays, le dépôt des dossiers de renouvellement de bourses se fait auprès des différents CROU.

Le Directeur

Seidou DIABY

